

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation :
07 septembre 2023

Date d'affichage :
07 septembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGARDEAU**

Séance du 14 septembre 2023

L'An deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Céline PORTOLES, Florence CAPITAIN, Romain BELIGAT,

Absents excusés : Serge SAUVAGERE, Séverine TROMPARENT, Céline PARIS, Clémence HARNIST, Justin SAFFROY

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET

AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE LOISIRS - Délibération n° 2023-49

Le maire propose aux membres du conseil de modifier l'article 1 du règlement intérieur du Centre de Loisirs et d'y ajouter les points suivants :

- L'inscription des enfants accueillis selon une formule hebdomadaire sera prioritaire
- Toute inscription remise hors délais pourra être refusée par l'équipe de direction
- Toute inscription non annulée 48h à l'avance sera facturée sauf, en cas de force majeure et sur production d'un justificatif

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide à l'unanimité le règlement du centre de Loisirs ainsi modifié.0

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,



Pascal BARBERET